

La restauration de l'église progresse

Patrimoine

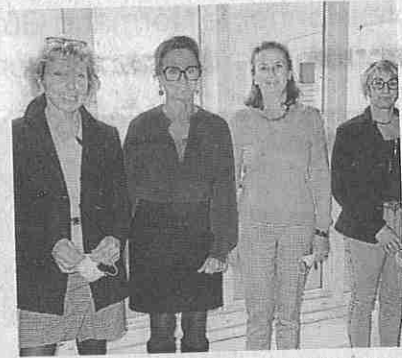
La petite commune rurale de Canteloup compte environ 200 habitants. Des travaux sont nécessaires pour entretenir le patrimoine communal et l'environnement. Mais les recettes fiscales sont faibles, et les aides pour réaliser ces travaux sont les bienvenues, notamment pour rénover l'église. La seconde tranche de la toiture a été réalisée pour un montant de 29 348 € HT. « **Nous avons eu comme subvention, au titre de l'APCR (Aide aux petites communes rurales), 14 674 € du Département et de la DSIL (Dotations de soutien à l'investissement local) du plan de relance de l'État, 8 804 €. Il reste encore des travaux d'extérieur à effectuer, notamment sur la façade au-dessus de la porte d'entrée, car les pierres s'effritent avec le temps** », précise Sophie de Gibon, maire.

Actuellement, l'équipe a en ligne de mire la rénovation du lustre. Pour ce faire, le Crédit agricole a offert 1 000 €. « **Ensuite, nous ferons une pause concernant les investissements sur l'église, nous avons d'autres chantiers à mener dans la commune.** »

Les autres projets

Ils concernent le cheminement piéton à partir du lotissement de la rue Ledemeney pour rejoindre celui de la rue Saint-Jean-Baptiste. « **Cela permet aux enfants, entre autres, de se rendre soit à l'école, soit à l'arrêt de bus en sécurité.** »

L'étude pour le dernier projet va être lancée en 2022. « **Il concerne la revégétalisation du cimetière.** » Pour ces projets, la commune va solliciter



Brigitte Fiquet Assirati, administratrice ; Murielle Guérin, directrice de la caisse locale du Crédit agricole ; Sophie de Gibon, maire et Gwenaëlle De Michiel, 1^{re} adjointe.

PHOTO : OUEST-FRANCE

les aides du Département (APCR). Actuellement, ces deux projets ont été retenus dans le CRTE (Contrat de relance et de transition énergétique) signé entre la communauté de communes et l'État.

« **La sécurité dans la traverse de la commune est une de nos priorités. Nous réfléchissons pour trouver le meilleur moyen de faire ralentir les automobilistes.** » Un radar pédagogique a été installé pour deux mois afin de récolter des informations sur la vitesse des véhicules. Il y a également à l'étude l'effacement des réseaux rue du Champ-Roger en partenariat avec le SDEC (Syndicat départemental d'énergie du Calvados, pour 2022-2023).

Enfin, la maire souhaite rappeler que « **depuis avril, Canteloup a un site internet. J'invite les habitants à s'y connecter afin d'être au courant de ce qui se passe dans la commune.** »

2021
OF-2728-11